



**Dossier de presse de
l'Union Fédérale des
OSTÉOPATHES de FRANCE
(UFOF)**

MARS 2010



Sommaire

Définition de l'ostéopathie

L'ostéopathie, une thérapie qui s'intéresse à l'individu dans son ensemble.....	Page 1
L'ostéopathie, mode d'emploi	Page 3
L'ostéopathie, une thérapie préventive et curative	Page 4
L'ostéopathie, points communs et différences avec.. ..	Page 6
L'ostéopathie pratique	Page 7

Ostéopathe, une profession en danger

Nécessité d'une vraie reconnaissance	Page 9
Point de vue de Dominique Blanc, président de l'UFOF.....	Page 10

Présentation de l'Union Fédérale des Ostéopathes de France

L'Union Fédérale des Ostéopathes de France, première organisation socioprofessionnelle française d'ostéopathes.....	Page 11
--	---------

Annexes :

1. Ostéopathie et mal de dos
2. Ostéopathie et sport
3. Ostéopathie et grossesse
4. Ostéopathie et nourrisson
5. Ostéopathie et enfant
6. Ostéopathie et accident de voiture

L'ostéopathie, une thérapie qui s'intéresse à l'individu dans son ensemble

L'ostéopathie est une méthode thérapeutique dont les fondements originels reposent sur trois piliers :

1. Le traitement du corps humain dans son ensemble, plutôt que le traitement des symptômes.
2. L'interdépendance des différents tissus conjonctifs entre eux.
3. La main qui travaille à rendre leur mobilité aux tissus.

Notre corps est constitué d'un ensemble de tissus (articulations, muscles, ligaments, viscères) unis les uns aux autres et interdépendants. Un tissu sain (dépourvu de lésions organiques) peut fonctionner normalement si sa vascularisation est correcte et s'il bénéficie des nutriments en quantité et qualité suffisante.

Lorsque l'un de ces tissus est touché, qu'il perd de sa mobilité, il provoque un déséquilibre de l'état de santé (on parle d'inter-relation entre la structure et la fonction). En effet, l'ostéopathie repose sur le concept philosophique que "l'homme est un tout" par lequel les aspects physique, émotionnel, mental, intellectuel et spirituel sont liés. Le corps humain dispose ainsi de toutes les capacités d'adaptation et de défense nécessaires. L'ostéopathie recherche uniquement les pertes de mobilité des tissus et les remet en fonction, le corps humain fait le reste.

L'ostéopathe exerce en s'appuyant sur une connaissance approfondie de l'anatomie et de la physiologie. Il n'utilise que ses mains, à la fois comme outils d'analyse et de soins. Il perçoit tensions et déséquilibres grâce à une palpation précise, minutieuse, exacte, qui est le fondement même de l'ostéopathie. Grâce à cette qualité d'écoute, l'ostéopathie est une thérapie préventive et curative.

L'intervention de l'ostéopathe est toujours parfaitement dosée : c'est la recherche du geste minimum indispensable et bienfaisant.

Le saviez-vous ?

Les bases de l'ostéopathie furent énoncées à la fin du XIX^e siècle aux États-Unis, par le Dr. Andrew Taylor Still qui enseignait alors une approche globale de la santé et du corps humain et des techniques de soins exclusivement manuelles.

Ostéopathie, les chiffres à connaître

20 millions¹, c'est au minimum, le nombre de consultations par an chez les ostéopathes.

400 000, c'est au minimum, le nombre de nouveaux patients par an.

12 000, c'est le nombre de praticiens diplômés installés.

¹ D'après une étude réalisée par l'UFOF et la COFREMCA et présentée pour le groupe de Travail du Ministère de la Santé en 2003.

Ostéopathie et médecine traditionnelle sont complémentaires

L'ostéopathe connaît ses limites et ne prétend pas tout soigner. Il ne propose pas de guérir les maladies dégénératives (cancer, sida, sclérose en plaque...), les maladies génétiques (mucoviscidose, myopathie...), les maladies infectieuses (tuberculose, tétanos...).

Une étude² publiée dans le « New England Journal of Medicine » en 1999 a montré que, chez des patients souffrant depuis plus de trois semaines mais moins de six mois de lombalgies subaiguës, l'ostéopathie fait aussi bien que la médecine traditionnelle.

En savoir plus...

Plusieurs techniques ostéopathiques existent.

Le geste ostéopathique est doux, indolore et fait appel à la mobilité propre de chaque tissu. L'ostéopathe choisit la technique la mieux adaptée et la plus confortable pour chaque patient, en fonction de son âge et de sa morphologie. Par exemple, un genou et un estomac peuvent perdre leur mobilité, mais étant formés de tissus très différents leur traitement fera appel à des gestes différents.

Pour traiter les pertes de mobilités dont le corps est victime, l'ostéopathe peut faire appel à plusieurs techniques

Les techniques structurelles

Quand il utilise ces techniques, l'ostéopathe agit sur la lésion elle-même. C'est par exemple, le geste de correction sur une entorse qui fait cesser le spasme musculaire et permet de retrouver la mobilité de l'articulation. Ces techniques sont toujours réalisées en douceur et sans douleur, en restant dans les limites physiologiques de l'articulation. Plus la mise en tension sur l'articulation est précise, plus la force appliquée est minime. Parfois, le patient coopère au geste qui va le soulager. C'est le cas lorsque l'ostéopathe fait appel à des techniques fonctionnelles myotensives qui consistent en des manœuvres de contraction-relâchement musculaires. Elles sont indiquées dans les phases aiguës de lumbago, d'inflammation locale. Cette méthode indolore s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.

Les techniques fonctionnelles

Pour soigner un torticolis ou plus généralement des phases hyper aiguës, l'ostéopathe procèdera par des mouvements de mains à peine perceptible par le patient. Il s'agit là de techniques fonctionnelles appelée « normalisations de type Sutherland ».

Les techniques « crânio-sacrées ».

Le traitement crânio-sacré (Occiput et Sacrum) est une spécificité de l'ostéopathie. La base du crâne – l'Occiput – et l'os central du bassin – le Sacrum- forment un couple biodynamique. L'ostéopathe, par des actions très douces, sent des mouvements spécifiques au niveau du crâne. Ces mouvements sont rythmiques et tout l'art de sa palpation sera de déterminer la qualité et la quantité de leur amplitude. Cette technique est très utilisée pour les nourrissons dès la naissance.

Que le patient soit nourrisson, enfant, adulte ou personne âgée, l'ostéopathe choisit la technique la mieux adaptée et la plus confortable pour chacun, en fonction de sa morphologie et de la zone du corps à traiter.

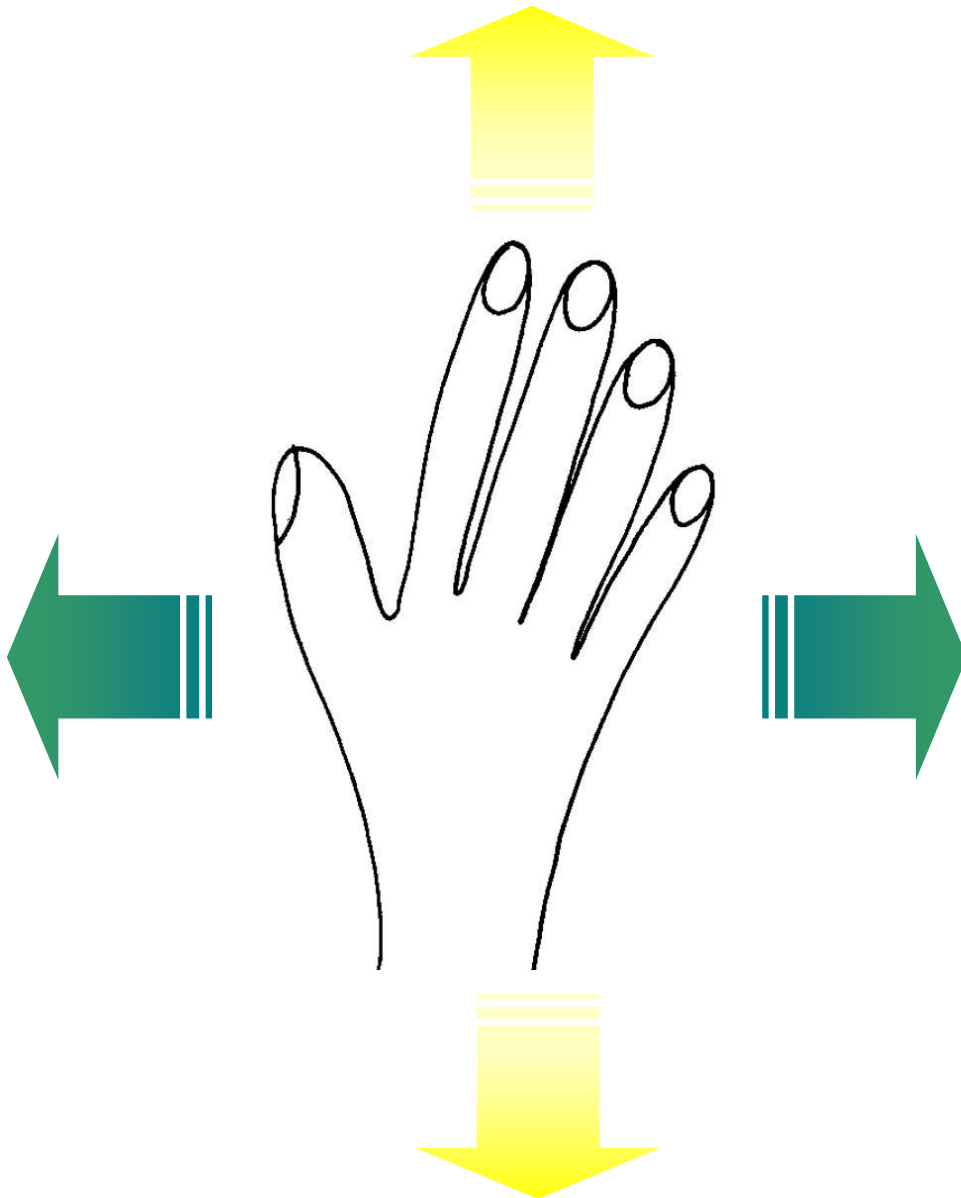
² « New England Journal of Medicine » du 4 novembre 1999, pp. 1426-1431 et 1465-1467 (éditorial).

L'ostéopathie, mode d'emploi

Posez cette feuille sur une table.

Déplacer la **très** doucement

de haut en bas, de bas en haut
de gauche à droite, de droite à gauche



Vous reproduisez le geste de l'ostéopathe
qui vérifie la mobilité des tissus (articulations, muscles, ligaments, viscères) qui composent
votre corps.

Un blocage en haut ? Une contrainte à droite ?
Avec ses mains, par un mouvement doux, parfois imperceptible,
l'ostéopathe rend au tissu sa mobilité

L'ostéopathie, une thérapie préventive et curative

L'ostéopathie traite tous les grands systèmes du corps

L'ostéopathie traite les troubles fonctionnels en recherchant leurs origines.

Elle agit sur les systèmes locomoteur, neurologique, cardio-vasculaire, digestif, ORL, céphalique, génito-urinaire, ainsi que sur les séquelles traumatiques.



En savoir plus... Le cas du mal de dos

Le mal de dos peut avoir des origines différentes. Nos habitudes gestuelles (souvent mauvaises !), nos obligations professionnelles, les stress du quotidien, l'ergonomie de notre mobilité, une mauvaise alimentation...sont autant de causes de douleurs vertébrales.

Avec un diagnostic ostéopathique spécifique, l'ostéopathe est à même de déterminer les différentes origines de la douleur. Si beaucoup de personnes ont la même douleur (lombalgie, sciatique...), les causes diffèrent selon l'individu.

Tenant toujours compte de la globalité de l'individu, l'ostéopathe traite les structures impliquées dans l'apparition de cette souffrance.

Par exemple, la contrainte mécanique exercée sur la zone lombaire est majorée ou provoquée par des facteurs locaux ou éloignés de la zone douloureuse et dont les origines sont diverses : colites fonctionnelles spasmodiques, utérus mal positionné, endométriose, cicatrices et adhérences viscérales, séquelles de chutes, accidents de voiture, entorses (cheville, genoux), traumatismes crâniens

Pour traiter une douleur dans le bas du dos, l'ostéopathe peut donc être amené à traiter le pied ou l'estomac.

Mieux vaut prévenir que guérir

Des traumatismes, physiques ou émotionnels, anciens ou passés inaperçus sont susceptibles de provoquer des séquelles douloureuses même plusieurs années après. L'ostéopathie permet d'éviter qu'un trouble ne survienne, ne réapparaisse ou se complique.

A tous les stades, elle joue un rôle essentiel dans la prévention de nombreuses affections

- prévention primaire (avant tout problème)
- prévention secondaire (après un problème afin d'éviter rechutes et récurrences)
- prévention tertiaire (afin de diminuer l'invalidité, l'impotence et de retarder le vieillissement et la dépendance)

Le saviez-vous ?

L'ostéopathie traite les yeux...

Dans certains troubles de la vision, l'ostéopathie peut avoir un effet bénéfique en agissant sur les os du crâne, notamment au niveau de l'orbite, et sur les muscles oculaires. L'œil est situé dans une cavité osseuse. Si la dimension de cette cavité est modifiée dans un sens ou dans un autre, la forme de l'œil va légèrement s'ovaliser. Par ce phénomène, la distance entre la pupille et la rétine s'accroît et des troubles de la vision tels que la myopie, apparaissent.

L'ostéopathe peut alors agir à trois niveaux :

- Sur la cavité osseuse dans laquelle l'œil se trouve.
- Sur les os auxquels les muscles assurant la mobilité de l'œil, sont rattachés.
- Sur la membrane, appelée la dure-mère, qui entoure le nerf optique.

L'ostéopathie, Points communs et différences avec...

La kinésithérapie

La kinésithérapie prévient, restaure, réduit ou compense les mouvements pathologiques au niveau des déficiences, des limitations fonctionnelles, des incapacités et des handicaps. Le kinésithérapeute travaille à optimiser la fonction motrice, en prenant en compte les buts, les ressources et l'environnement socio-familial de l'individu.

Source : COHERE : Consortium of institutes of Higher Education in Health Rehabilitation in Europe

L'acupuncture

L'acupuncture est issue de la médecine chinoise, qui voit le corps humain comme un ensemble dynamique, où tout est mouvement, harmonieux et équilibré si l'on est en bonne santé. Mais à partir du moment où cette circulation est confrontée à un ou des obstacles, alors apparaissent les maladies. [...] Il suffit de placer une ou plusieurs aiguilles aux endroits appropriés pour lever les obstacles et refaire circuler l'énergie.

Source : Association Française d'Acupuncture

La chiropratique

La chiropratique est un art une science et une philosophie. C'est une profession de santé curative et préventive qui maintient le corps dans son état optimal. La chiropratique est un art naturel de soigner sans l'usage de médicament et une science spécialisée dans la prévention et la prise en charge des désordres mécaniques du système musculo-squelettique et de l'effet de ces désordres sur le fonctionnement du système nerveux, sur la santé et la qualité de vie en général.

Source : Société Française de Chiropratique

A la différence des techniques pré-citées, l'ostéopathie :

- Traite la cause du mal et non pas le symptôme,
- S'intéresse au corps dans sa globalité,
- Peut avoir un effet bénéfique en prévention.

L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle globale, qui s'emploie à déterminer et à traiter les restrictions de mobilité affectant les tissus du corps humain , restrictions qui peuvent entraîner limitations, gênes, douleurs ou maladies.

L'ostéopathie pratique

L'ostéopathie s'adresse à tous : bébé, enfant, adultes et personnes âgées. Elle peut guérir le bébé, aider la femme enceinte mais également permettre à une personne âgée de se remettre plus rapidement d'un traumatisme.

Comment se passe une séance chez l'ostéopathe ?

La consultation, qui dure en générale de trois quarts d'heure à une heure, se déroule en deux temps.

L'ostéopathe commence par interroger son patient sur les raisons de sa visite mais aussi sur ses antécédents médicaux, traumatiques, chirurgicaux, familiaux et neurologiques. Il va ensuite compléter cet interrogatoire de tests manuels orientés et spécifiques qui vont lui permettre de trouver les dysfonctions et de voir à quels endroits il faut intervenir.

Au terme de ce diagnostic, l'ostéopathe pourra intervenir en utilisant une ou plusieurs des techniques manuelles .

Frapper à la bonne porte : le label EUR OST DO

La sécurité des patients est la préoccupation première de l'ensemble de la profession. Ce pourquoi nous sommes très rigoureux sur la formation et sur la qualité de l'exercice. La Fédération Européenne des Ostéopathes (FEO) a mis en place un label de qualité adopté par plus de 16 pays de la Communauté Européenne : le **Label EUR OST DO** . qui garantit 4300h minimum de formation, un exercice exclusif, l'observation d'un code de déontologie , d'une charte d'éthique et d'une charte de qualité. Les ostéopathes titulaires de l'UFOF sont EUR OST DO.

Les ostéopathes ont d'autre part efficacement structuré leur profession en la dotant d'organisations socioprofessionnelles et d'une Académie d'ostéopathie. Les critères d'admission à ces associations étant particulièrement rigoureux, l'appartenance à l'une d'entre elles, notamment à l'UFOF, garantit au public une sécurité viable car il s'adresse à un praticien à haut niveau de responsabilité et à compétences spécifiques.

Obtenir plus de renseignements sur les pratiques et les effets de l'ostéopathie...

Secrétariat de l'UFOF
Rue des Trois Capitaines
26 400 Crest
Tél. : 04 75 25 79 04
Fax. : 04 75 25 79 05

<http://www.osteofrance.org>

Témoignage...

Mme Germaine COINDET,
Présidente de l'association des patients des ostéopathes (ASO)

Comment êtes-vous venue à l'ostéopathie ?

Par le « bouche à oreille ». J'avais subi plusieurs interventions chirurgicales dont j'avais du mal à me remettre physiquement. Ma belle-fille m'a alors conseillé de consulter un ostéopathe. J'ai ressenti les bienfaits de mes séances d'ostéopathie rapidement, surtout concernant mes maux de dos. Je me sentais mieux d'un point de vue général et également moins stressée.

Ma fille handicapée mentale a également recours à l'ostéopathie et en éprouve beaucoup de satisfaction. Le travail sera long mais je pense que ça l'aidera beaucoup.

Mon mari et beaucoup de membres de ma famille ont depuis, recours à l'ostéopathie.

Que vous apporte l'ostéopathie ?

L'ostéopathie m'apporte un bien-être global évident. Elle agit non seulement là où j'ai mal mais aussi sur mon corps dans sa globalité et sans prise de médicaments. C'est d'ailleurs ce que j'apprécie dans l'ostéopathie.

Par ailleurs, l'ostéopathie est tout à fait complémentaire de la médecine allopathique et d'autres thérapeutiques qui peuvent se révéler nécessaires. L'ostéopathie est devenue indispensable pour ma qualité de vie.

Mon mari qui était atteint d'un cancer a également tiré le plus grand bien de l'ostéopathie en complément des traitements traditionnels, qui sont souvent très lourds à supporter.

Pourquoi vous êtes-vous investie dans l'association des patients des ostéopathes ?

Je suis convaincue que cette spécialité médicale doit être reconnue et que tout ce qui le souhaitent doivent y avoir accès librement.

Nous souhaitons faire connaître et reconnaître les bienfaits des soins ostéopathiques ainsi que l'indépendance de cette profession afin que les mutuelles prennent en charge le remboursement des séances et à terme que la sécurité sociale fasse de même.

Si personne ne fait rien, on n'arrivera à rien. C'est donc aussi à nous, les patients, de nous investir dans notre santé.

En tant que présidente d'une association de patients, que pensez-vous des décrets qui ont été publiés récemment pour régler la profession ?

Ils ne sont pas adaptés. L'ostéopathe ne va plus pouvoir pratiquer la véritable ostéopathie. Ces décrets vont ouvrir la porte à des gens qui n'auront pas les compétences nécessaires et qui ne garantiront pas notre sécurité.

L'ASO est contre de tels décrets. C'est pour cela que nous nous sommes associés aux démarches de l'UFOF dans le recours en Conseil d'Etat pour l'abrogation de ces décrets.

Nous patients, attendons une ostéopathie sécurisée et qu'elle soit en France identique à celle définie par l'OMS.

Ostéopathe, un professionnel en demande

L'UFOF se mobilise depuis près de 3 ans, suite à la parution des nouveaux décrets encadrant la profession en mars 2007

Ils sont insuffisants et mal adaptés pour tous ceux qui ont espéré voir s'établir une profession indépendante de haut niveau. D'après les textes, il apparaît que :

- **L'établissement d'un diplôme correspondant à une Licence (3 ans et 2660h)**
- **Le titre « ostéopathe » est partagé entre trois types de professionnels (ostéopathes, kinésithérapeutes et médecins)**
- **La définition de la profession d'ostéopathe n'est pas reconnue**
- **L'exercice et le champ de compétences de notre activité est limité de façon drastique et illogique**

En 2009 le Parlement a accordé, sur une initiative de l'UFOF, une formation de 3520 h minimum au lieu des 2660h initialement prévus en 2007. C'est un premier pas vers le Master (5ans), seul niveau de formation acceptable pour l'ensemble des ostéopathes

Les décrets ne sont pas encore parus . La profession attend avec impatience le rapport d'audit de l'IGAS de février 2010 et la parution des décrets d'application qui vont en découler.

3 ans, 2660h

C'est loin des 4300 h recommandées par l'OMS en février 2007, c'est très loin des 5000 h qui étaient dispensées jusque-là aux étudiants temps plein et dans plusieurs pays européens.

Titre partagé

Sont éligibles au titre d'ostéopathe : les ostéopathes, les kinésithérapeutes et les médecins. Cela veut dire trois exercices différents, trois degrés différents, trois catégories professionnelles différentes.

Conséquence : IFin 2009, plus de 12 000 professionnels sont autorisés à user du titre (5800 ostéopathes, 5200, kinés-ostéopathes, 1300 médecins-ostéopathes.)

Limitation et interdictions des actes

On touche ici au cœur de l'approche ostéopathique en remettant en cause le concept de globalité. Ces décrets définissent une sorte de thérapie manuelle totalement étrangère aux principes fondateurs. De plus la nécessité d'un certificat de non-contrindication pour les nourrissons de moins de 6 mois et les manipulations cervicales se révèlent totalement inapplicables sur le terrain, puisque les médecins ne les prescrivent pas pour ne pas engager leur responsabilité

L'interdiction d'enseigner le crânien et le viscéral dans l'enseignement réglementé

Elle signifie que le crânien et le viscéral ne font pas partie de l'enseignement nécessaire pour appliquer la philosophie de l'ostéopathe. Par conséquent, le crânien et le viscéral ne font pas partie des compétences du titulaire et donc, légalement dans sa pratique, il ne pourra les utiliser.

C'est, encore une fois, le concept même de l'ostéopathie qui est ici non reconnu, nié et interdit.

Paradoxe : cet enseignement peut se faire dans le cadre des formations complémentaires.

Disparition de l'ostéopathie ?

Ces textes vont être complétés par de nouveaux arrêtés et par l'HAS. La mise en place d'une nouvelle profession va nécessiter des précisions. Toutefois, le nombre d'années d'étude, la dépendance par rapport aux médecins, la négation du concept, l'interdiction de certains actes, et d'enseigner crânien et viscéral montrent clairement la volonté du gouvernement d'enfermer l'ostéopathie dans un cadre restreint et restrictif. Tout est prêt pour que l'ostéopathie apparaisse prochainement dans le livre des professions paramédicales du Code de la Santé Publique. En étant assimilée à une profession paramédicale, l'ostéopathie aura perdu sa spécificité.

La disparition à brève échéance de l'ostéopathie, telle que les ostéopathes membres de l'UFOF la revendique depuis longtemps, peut très bien survenir.

Ostéopathie : une profession en quête d'un vrai statut Le point de vue de Dominique Blanc, président de l'UFOF

Quel est le statut de l'ostéopathie en France et quand a-t-elle été reconnue ?

Il y a actuellement en France environ 12 000 praticiens autorisés à user du titre. Parmi eux 5880 sont des thérapeutes ayant suivi un cursus de 4300 heures (6 ans d'études) sanctionnées par un diplôme, délivré par les écoles agréées. Ces praticiens qui exercent exclusivement l'ostéopathie, peuvent bénéficier du label EUR OST D. O. délivré par la Fédération Européenne des Ostéopathes (FEO) et reconnu par les instances Européennes.

Le nombre d'heures d'enseignement des ostéopathes EUR OST D.O fait d'eux des praticiens de santé à haut niveau de responsabilité et à compétence spécifique.

Pourtant, il faut savoir que jusqu'à il y a quelques années, l'ostéopathie ne bénéficiait d'aucun statut officiel en France. C'est la Loi Droit des Malades, dite « Loi Kouchner » (Journal Officiel du 5 mars 2002) qui la consacre. Les décrets d'application qui encadrent cette nouvelle profession sont parus le 27 mars 2007. Une nouvelle Loi (Loi Bachelot) a fixé le niveau des études à 3520 h minimum ce qui améliore sensiblement la situation et la formation.

Que reprochez-vous à ces décrets ?

Ces décrets sont encore très insuffisants .

Insuffisants : car ils ne répondent pas à la volonté du législateur (cf. loi du 4 mars 2002) qui était de créer une véritable profession d'ostéopathe. Ils entraînent de plus un certain nombre de conséquences inacceptables pour les professionnels ostéopathes et pour les

patients de plus en plus nombreux à reconnaître les bénéfices de l'ostéopathie.

La France se singularise en effet en ne s'alignant pas sur ce qui se fait en Europe (Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Suède, Pays-Bas, Malte). Le niveau d'étude préconisé dans les décrets (3 ans, 2660 h), qui ne suit pas les recommandations de l'OMS est insuffisant et ne garantit pas la sécurité des patients.

La confusion générée par le partage du titre entre trois catégories de professionnels crée une discrimination et une concurrence déloyale entre les titulaires. Elle entraîne de plus, un risque évident d'insolvabilité pour un certain nombre d'entre eux.

Le concept même de l'ostéopathie et la notion de globalité ne sont pas pris en compte pour définir cette thérapeutique.

Le nombre pléthorique de collèges autorisés par le Ministère à dispenser un enseignement d'ostéopathie a pour conséquence l'arrivée sur le marché de milliers de professionnels et crée une saturation totale de la filière. Penser que nous allons doubler en 2 ans le nombre d'ostéopathes.

Enfin, sur le terrain ils ne peuvent pas s'appliquer car les certificats de non contraindication prévus par les textes ne sont pas du tout prescrits par les médecins et nous nous trouvons dans l'impossibilité de pratiquer notre métier dans la légalité.

L'UFOF

1ère organisation socioprofessionnelle française d'ostéopathes

• **Première association socioprofessionnelle française d'ostéopathes**

Créée en 1987, l'UFOF fait partie des quatre associations officiellement reconnues représentatives par le Ministère de la Santé en juillet 2003. C'est la première organisation socioprofessionnelle française d'ostéopathes avec plus de 1300 d'adhérents. Elle compte 9 délégations régionales réparties sur toute la France. Elle est administrée par un conseil fédéral comprenant 10 membres élus.

Elle est de plus en plus reconnue dans le monde socio-professionnel. Elle est membre de la Chambre Nationale des Professions Libérales (CNPL), son Président a été nommé en 2009 par le Ministère de l'Économie et des Finances à la Commission Nationale de Concertation des Professions Libérales, (CNCPL) elle fait partie des Conseils Economiques et Sociaux régionaux (CESR) et des Conseils de Prudhommes. Elle s'intègre dans de nombreuses gouvernances locales et régionales.

Elle a pour objectifs de :

- Participer à la rédaction des décrets qui assureront la réglementation de notre profession
- Promouvoir la profession d'ostéopathe EUR OST DO en tant que profession à haut niveau de responsabilités et à compétence spécifique
- Participer aux états généraux de l'ostéopathie.
- Réunir toutes les personnes exerçant la profession d'ostéopathe EUR OST D.O.
- Organiser la protection juridique et sociale des ostéopathes.
- Informer les étudiants en ostéopathie.
- Aider à l'installation des jeunes ostéopathes EUR OST D.O.
- Intégrer les ostéopathes dans le monde de la santé.
- Promouvoir la profession d'ostéopathe EUR OST D.O.

• **Acteur sur la scène européenne**

Co-fondatrice du REO en 1992 qui deviendra, en décembre 1999, la Fédération Européenne des Ostéopathes.

Représentant français au sein de la Fédération Européenne des Ostéopathes (FEO) et participe avec elle au Conseil Européen des Profession Libérales, Intellectuelles et Scientifiques (CEPLIS).

• **Ses principaux membres**

Président : Dominique BLANC

Vice-Président : Armand GERSANOIS, Arnaud BERTHON

Secrétaire Général : Jean-Jacques SARKISSIAN

Trésorier : Marc TURQUET



ANNEXES



L'ostéopathie : une thérapie souveraine

Le "mal de dos" (lombalgie, dorsalgie, cervicalgie) est le cheval de bataille de nombreuses spécialités médicales ou paramédicales : rhumatologues, vertébrothérapeutes, kinésithérapeutes. L'approche thérapeutique de ces affections par l'ostéopathie est différente par le concept et spécifique par les techniques utilisées.

Différente, car l'ostéopathe considère dans la majorité des cas ce symptôme comme la conséquence d'une suite adaptative plus ou moins complexe. Par exemple, une douleur dorsale peut être liée à des maux d'estomac ou à une dysfonction de la vésicule biliaire.

Spécifique, car l'ostéopathe utilise une gamme d'outils thérapeutiques allant de la manipulation vertébrale aux techniques viscérales et crâniennes.

L'ostéopathie : une thérapie pour tous les âges

Chez l'enfant, la douleur de dos générée par le port d'un cartable trop lourd, par une chute, par une scoliose, n'est jamais à négliger.

Chez la personne âgée, les douleurs ne sont pas une fatalité, même en cas d'arthrose ou d'ostéoporose.

Des techniques douces et adaptées permettront de les soulager.

Cette approche originale n'exclue en aucun cas les examens ni les bilans conventionnels, qui devront être préalablement effectués.

L'ostéopathie : une thérapie adaptée

Le mal de dos : **une douleur = des origines différentes**

Le praticien, grâce au diagnostic ostéopathique spécifique (D.O.S.) peut déterminer les différentes origines de la douleur.

Tenant compte de la globalité de chaque individu, il traite les structures impliquées dans l'apparition de cette souffrance. Par exemple, la contrainte mécanique exercée sur la zone lombaire est majorée ou provoquée par des facteurs locaux ou éloignés de la zone douloureuse et d'origines diverses :

- colites fonctionnelles spasmodiques
- utérus mal positionné, endométriose
- cicatrices et adhérences viscérales
- séquelles de chutes, accidents de voiture
- entorses (chevilles, genoux)
- traumatismes crâniens.

Ainsi, il ne faudra pas s'étonner de consulter pour le bas du dos et d'être soulagé par la correction ostéopathique d'un pied ou d'un intestin.

Nos habitudes gestuelles, nos obligations professionnelles, les stress du quotidien, l'ergonomie de notre mobilier, une mauvaise alimentation, sont autant de causes de douleurs vertébrales.

Ostéopathie et sport

Toute perte de mobilité des articulations, des muscles, des ligaments ou des viscères peut provoquer un déséquilibre de l'état de santé. Celui-ci se manifeste chez le sportif par différents symptômes, de la simple contracture à la douleur chronique, altérant de toutes façons les performances.

L'ostéopathie : Structure équilibrée + mobilité correcte = fonction optimale

L'ostéopathie améliore vos performances

Par son action spécifique sur l'ensemble du corps, l'ostéopathe saura reconnaître et traiter les véritables causes des douleurs limitant la pratique de l'activité sportive.

Par son efficacité, il améliore le potentiel et la puissance musculaire, la souplesse articulaire et la capacité respiratoire.

Le traitement ostéopathique permet également une meilleure concentration avant l'épreuve et une récupération optimale après l'effort.

L'ostéopathie chez l'enfant sportif

Elle est particulièrement indiquée pour corriger les conséquences des chutes et traumatismes.

De manière préventive, des bilans réguliers sont également recommandés pour suivre l'enfant sportif dans son développement. Il est intéressant de contrôler les candidats qui se destinent à une activité sportive intense.

La conservation de l'équilibre de leur corps permettra de pratiquer ce sport durablement.

Quand consulter ?

À titre préventif, pour établir un "check up", pour préparer une épreuve.

À titre curatif

- pour rééquilibrer de façon très précise les axes articulaires qui ont été perturbés par un choc.
- après fractures, entorses, opérations chirurgicales pour aider à une bonne cicatrisation,
- pour effacer les traumatismes même anciens.

Mais aussi en cas de...

- chutes sans traumatismes osseux ni lésions visibles sur une radio.
- douleurs articulaires diverses.
- Tennis-elbow, talalgies, pubalgies, périarthrites, épicondylites...
- essoufflement à l'effort, "point de côté"...
- sciatiques, cruralgies, cervicalgies, dorsalgies, lombalgies.
- maux de tête, troubles de l'équilibre, vertiges.
- mauvaise récupération entre les épreuves.
- stress, manque de concentration, troubles du sommeil.

Les Ostéopathes et le sport

A la demande d'organisations sportives, des ostéopathes interviennent sur des manifestations de renommée comme : Tour de France à la Voile, Trophée Clairefontaine, Evian Masters (golf), Coupe du Monde d'escalade, Paris-Nice challenge/VTT, Raid Trans Massif, Championnat du Monde de Motomarine, Air France Rugby Seven, Rallye de Monte-Carlo, Finale des Championnats de France Féminin de Tennis... Ils sont aussi présents sur de nombreux circuits automobiles et sur des rallyes raids

Ostéopathie et grossesse

L'ostéopathie : un traitement des troubles de la grossesse

Lors de la grossesse, il est fréquent qu'apparaissent des troubles fonctionnels :

- mécaniques : douleurs coccygiennes, vertébrales ou sciatiques.
- digestifs : nausées, vomissements, remontées acides, digestions difficiles.
- uro-gynécologiques : infections urinaires, mycoses, sensations de pesanteur.
- obstétricaux : présentations difficiles (siège, transverse), contractions ou spasmes utérins.

Toutes ces dysfonctions peuvent être traitées et améliorées par des séances d'ostéopathie régulières au cours de la grossesse.

L'ostéopathie : pour le confort de la grossesse

Le suivi ostéopathique apporte à la future maman et à son bébé un bien être certain pour une grossesse harmonieuse :

- la gestion du stress
- l'amélioration des fonctions respiratoires
- la relations mère-enfant
- l'amélioration des troubles circulatoires.

L'ostéopathie permet une meilleure adaptation de l'organisme aux changements de contrainte tissulaire et aux pressions abdominales liés à la grossesse.

L'ostéopathie : une préparation à la naissance

Toute séquelle de traumatisme du bassin est susceptible de perturber le bon déroulement de l'accouchement. Par son travail spécifique, l'ostéopathe s'assure de la bonne mobilité du bassin et de l'axe vertébral, notamment dans les cas de :

- chute ancienne sur le coccyx
- fracture du bassin, luxation
- accident de voiture
- cicatrice d'épisiotomie
- ancienne péridurale douloureuse.

L'ostéopathie, technique tissulaire manuelle douce, est sans danger pour la maman et le fœtus. Elle ne dispense en aucun cas d'un suivi obstétrical conventionnel.

Le travail de l'ostéopathe s'intègre alors à part entière dans le suivi de la grossesse par l'équipe médicale (sage-femme, gynécologue, obstétricien).

Ostéopathie et nourrisson

Chaque naissance devrait être suivie d'un examen ostéopathique attentif.

L'accouchement peut être le premier des traumatismes pour le bébé. Trop long ou trop court, il peut perturber le fonctionnement normal des structures crâniennes. Difficile, il nécessite parfois l'emploi de spatules, ventouses ou forceps, qui vont influencer sur la mobilité des jonctions des os du crâne et occasionner des troubles fonctionnels immédiats ou ultérieurs.

Souvent, les nouveaux nés naissent avec la tête un peu déformée, le crâne en obus, un œil plus fermé que l'autre, une oreille plus en avant que l'autre, le nez un peu écrasé... Les parents s'entendent dire que cela se remettra tout seul... Apparemment oui, mais l'équilibre crânien est rompu et il y a une dysfonction qui relève d'un traitement ostéopathique.

Quand consulter ?

- quand l'accouchement s'est effectué sous péridurale
- quand le travail a été trop long (plus de huit heures) ou trop court (moins de deux heures)
- en cas de grossesse gémellaire
- quand la présentation s'est faite par la siège, par la face ou par le front
- quand on a tiré trop fort sur la tête
- quand le cordon s'est enroulé autour du cou
- quand il y a eu prématurité (le crâne est plus fragile)
- quand on a appuyé sur le ventre de la maman pour faciliter l'expulsion
- quand on a utilisé les forceps, la ventouse
- en cas de césarienne
- en cas de souffrance fœtale, de réanimation même légère du bébé.

Apprendre à observer son bébé et consulter quand :

- il se cambre en arrière quand on le prend ou quand on lui donne la tétée
- le bébé est crispé avec les bras ou les mains raides
- il sursaute au moindre bruit et montre de petits tremblements
- il est atone et a du mal à tenir sa tête
- il pleure tout le temps
- il dort très peu
- il régurgite
- il ne digère pas et il est agité après la tétée
- il a du mal ou met un temps infini à téter
- il use ses cheveux derrière la tête de façon asymétrique
- il est tombé de la table à langer (même si les radios du crâne n'ont montré aucune lésion)
- il a une mauvaise position des hanches, des pieds
- il met toujours un bras en arrière
- il tourne toujours la tête du même côté et dort toujours du même côté
- il louche de façon permanente
- il a des otites et des bronchites à répétition, il a une respiration bruyante.

Pour une harmonie retrouvée

Un examen très doux des différentes mobilités physiologiques (crâne, sacrum, abdomen...) détectera aisément les dysfonctions mineures à l'origine de tous ces maux. Par une correction manuelle appropriée, toujours en douceur, votre bébé retrouvera toute sa joie de vivre. Les mains expertes et attentives d'un ostéopathe lui permettront de bien démarrer dans la vie.

Ostéopathie et enfant

L'ostéopathie : une thérapie et une aide, de la marche à la petite enfance.

Ostéopathie et petite enfance

A l'âge de l'apprentissage de la marche, des chutes, même anodines, peuvent provoquer différents troubles :

- sommeil perturbé
- affections O.R.L.
- excitation, colère, énervement.
- digestion perturbée, constipation.
- déviation de la colonne vertébrale.
- pieds ou genoux mal positionnés etc.

L'ostéopathie est une thérapie de choix pour corriger les séquelles des traumatismes.

Ostéopathie et scolarité

L'enfant décrit à l'école comme "ne tenant pas en place, rêveur, manquant de concentration, dyslexique..." trouvera une aide certaine dans le traitement ostéopathique. Ce suivi lui permettra de se détendre, de mieux se concentrer et d'être ainsi plus attentif. Les enfants sont particulièrement réceptifs et sensibles au confort apporté par le traitement. Les difficultés scolaires seront d'autant plus améliorées que le traitement sera précoce.

Ostéopathie et colonne vertébrale

Les troubles de la statique chez l'enfant (scoliose, lordose, cyphose) sont le signe d'une mauvaise adaptation du corps. Les causes, qui peuvent être viscérales, traumatiques, crâniennes, seront déterminées par un diagnostic ostéopathique spécifique. Des techniques de correction adaptées amélioreront ces troubles vertébraux. La collaboration avec d'autres professions de santé est parfois nécessaire.

Ostéopathie et orthodontie

A l'heure actuelle, on pose de plus en plus d'appareils dentaires et de nombreux orthodontistes travaillent en collaboration avec les ostéopathes pour la réussite du traitement et pour le confort de l'enfant.

L'appareil orthodontique prend appui sur les structures du crâne pour faire levier sur la mâchoire et les dents.

Ces contraintes peuvent provoquer :

- maux de tête, maux de dos.
- vertiges.
- troubles visuels.
- difficultés de concentration.
- modification de l'humeur.

Un suivi ostéopathique régulier au cours des soins dentaires est nécessaire pour pallier à ces maux, contrôler et guider les réactions du crâne et du corps.

Dans tous les cas, apprenez à observer votre enfant et à l'écouter. Une plainte répétée doit vous alerter.

Ostéopathie et accident de voiture

Névralgies, sciatiques, lombalgies, maux de tête, insomnies... sont peut être les séquelles tardives d'un ancien accident de voiture. Même si aucune lésion n'est apparente aux examens radiologiques, même si le traumatisme qualifié de "coup du lapin" a été modéré, l'onde de choc reste "inscrite" dans le corps de l'accidenté et occasionne troubles et douleurs.

Que se passe-t-il lors d'un accident ?

Le conducteur et les passagers sont maintenus par leur ceinture de sécurité qui croise le thorax au niveau du sternum et fixe les deux os latéraux du bassin sur le siège. Lors du choc, des pressions vont s'exercer sur ces zones. La tête part violemment en avant, entraînant dans son mouvement toute la colonne vertébrale et le sacrum (os du milieu du bassin). Le corps est ainsi soumis à une importante force d'inertie qui dépasse ses capacités d'absorption. Certaines structures se trouvent alors en conflit les unes avec les autres, provoquant symptômes et douleurs (parfois à retardement).

Crâne et bassin sont liés anatomiquement

La dure-mère, membrane méningée qui tapisse la boîte crânienne, se prolonge comme un tube dans la colonne vertébrale et s'attache solidement sur le sacrum tout en bas. C'est à cause de ce rapport anatomique particulier qu'un choc sur le sacrum peut entraîner des problèmes crâniens à distance.

De même un choc sur la tête peut provoquer des douleurs lombaires. Ce lien dure-mérien est spécifiquement travaillé par l'ostéopathe.

Quand consulter ?

- Après tout type d'accident.
 - Même en l'absence de signes radiologiques "objectifs", la peur, l'émotion ont pu suffire à bloquer la respiration, gêner le fonctionnement du diaphragme thoracique et entraîner des compensations douloureuses. L'ostéopathe, par la palpation fine, retrouve "la cause de la cause".
 - Dans tous les cas où il y a eu traumatisme crânien avec ou sans perte de connaissance (après consultation en service spécialisé).
 - Dans les cas de douleurs vertébrales, cervicales, dorsales ou lombaires.
 - En cas de perte de mémoire, troubles de la vue, de l'audition, de l'olfaction, insomnies, vertiges.
 - En cas de contusions ou de séquelles de fractures.
- Et dans tous les cas où la pression de la ceinture ou du volant a pu provoquer :
- des gênes et des douleurs respiratoires (la personne ne peut plus respirer "à fond")
 - des sensations d'angoisse, d'oppression.
 - des douleurs au niveau du sternum.
 - une fatigabilité, une baisse de « tonus » ou un état dépressif.